

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(articles L. 2121-9, L. 2121-10 et L. 2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle Jean-Olivier Héron, le Mardi 21 mai 2019 à 20H30

Affiché le 14 mai 2019

**Le Maire,
Bruno NOURY**



ORDRE DU JOUR

I-APPROBATION PROCES-VERBAL : SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2019

II – DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2019

III– DELIBERATIONS

1. Convention « charte de qualité Plan mercredi »
2. Régie de Transport Urbain – Location logement Trésor Public
3. Convention de partenariat financier avec l'association des Maires et Présidents de communautés de Vendée concernant l'opération « gravure de vélos » sur le littoral vendéen – été 2019
4. Désignation des membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme
5. Partenariat Collectif Agricole dans le cadre du projet Terres Fert'île
6. Guichet unique de la rénovation de l'habitat - OPAH et PTREH : Modalités de suivi et paiement des subventions communales
7. Gestion et Exploitation du dépôt de produits pétroliers de l'île d'Yeu : Autorisation de Subdélégation de service publics (DSP)
8. Création des postes saisonniers 2019 – tous budgets
9. Prise en charge des frais de déplacement de candidats au recrutement
10. Développement du Très Haut Débit : Présentation du plan de financement définitif et de la participation finale de la commune
11. Vente d'un Immeuble Communal, Village de Ker BOSSY – BP 888p
12. Vente d'un Immeuble Communal, L'ALOUMOINE – AO 158P
13. Désaffectation et déclassement d'une emprise du domaine public de 8m2 située Rue de Ker Pierre BORNLY en vue de son aliénation à M. et Mme ESTEVE
14. Transfert des équipements et espaces communs dans le cadre d'un projet de logements sociaux
15. Convention de partenariat avec l'agence française de biodiversité pour animation commune des sites naturels 2000 et demande de subventions
16. Adhésion de la Commune de L'Île d'Yeu à l'association du Réseau Agricole des Îles Atlantiques (RAIA).
17. Convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat